



FNEE CGT

Fédération Nationale
des personnels

des ministères de la Transition écologique
et Cohésion des Territoires, Transition énergétique,
des Transports, du Logement et de de la Mer



Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT - 263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 75 - Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site internet : <https://equipementcgt.fr>

Audience avec le Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion du Territoire

Déclaration CGT

Monsieur le Ministre

Un ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, trois ministres délégués, deux secrétaires d'État, un ministre de la transition énergétique, une première ministre en charge de la planification avec un secrétaire d'État à la Mer, quatorze directeurs et adjoints dans les cabinets, soixante conseillers et cinq rédacteurs. Après un jeu de chaises musicales ou l'on retrouve les mêmes, voici l'armée mexicaine à laquelle votre ministère ressemble, une nébuleuse dans laquelle on ne sait qui fait quoi précisément. La multiplication des acteurs dissipe la prise de décision, entrave l'action et dilue la responsabilité. Certes, le nombre est là, en quantité, sans doute vise t'il à masquer l'absence d'ambition et de volonté comme à mettre en place une vraie politique nationale, conduite par l'État, en faveur de l'écologie et de l'aménagement du territoire au service des besoins des citoyens. Une politique qui voudrait vraiment nous faire passer dans une société plus respectueuse de la nature, moins dépendante en ressources naturelles, qui épargnerait davantage l'énergie des gens et ménagerait les relations des humains, par moins de gâchis et d'inégalités.

Depuis 20 ans aucun ministre n'a véritablement tenu la barre et dirigé le ministère, ni défendu ses agents dans les arbitrages, ni n'a d'influence. Aucun souffle n'a été impulsé ni cap solide ordonné pour la défense de la cause écologique, la lutte contre le réchauffement climatique ou l'insalubrité des logements, l'aménagement du territoire, les transports dont font partie les réseaux et infrastructures routières, les voies navigables et le maritime ... Le Ministère de l'Écologie, quel que soit le nom et la forme qui ont pu lui être donné n'est qu'un Ministère d'affichage. Ce sont les ministres des finances, celui de la fonction publique et celui de l'intérieur qui imposent leurs *diktats*. Nous avons vu des ministres d'opérettes « passent plats », loyaux serviteurs de l'immobilisme se succéder et assurer le service après vente de l'inaction gouvernementale, et des ministres de conviction mais impuissants qui ont dû démissionner. Vous qui avez été subitement propulsé ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires suite à l'échec de Mme De Monchalain aux législatives, à quelle catégorie émargerez-vous ? En tant qu'ancien Maire d'Angers, vous n'avez jamais eu la moindre considération pour les services du ministère présents sur votre agglomération et votre action tient plus de l'aménagisme à la sauce « trente glorieuses » que de la précaution environnementale. Quelle est votre crédibilité et quelle est votre motivation, avec ces nouvelles fonctions ? Simple caution d'un gouvernement qui a tiré les leçons du recrutement de ministres trop sincères mais, qui continuera à faire semblant en mode « *L'écologie, ça commence à bien faire* » ?

20 ans de suppression de postes au rythme suicidaire de 1000 postes donnant lieu à des restructurations incessantes, confinent à l'impuissance programmée. La France généreuse dans l'affichage ou proclamation des grands principes sur la scène internationale est très en retard dans la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de l'environnement, de la ressource en eau et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

(...)

L'actualité internationale, les tensions, la pandémie comme les conséquences des épisodes climatiques récents viennent de sonner le glas de la mondialisation sans limite, du marché sans stock et du flux permanents. La France, parmi les premières puissances économiques et culturelle du monde est menacée aujourd'hui sur son indépendance énergétique, son approvisionnement en eau voire sa sécurité alimentaire. La France est vulnérable, comme elle l'était hier pour l'approvisionnement en masques sanitaires ou paracétamol, faute à ses dirigeants d'avoir su préserver et défendre ses intérêts. La main invisible du marché, sensée tout réguler est défaillante. Le tout marché, le libéralisme et le capitalisme n'ont pas pour but de préserver la planète et d'assurer un avenir aux futures générations. Il est collusif de la stratégie minière, « *Je puise donc j'épuise* », et tant pis pour les suivants, s'il y en a... Il faut rompre avec ce modèle imposé par pure idéologie : il est nuisible à tous et à tout.

Nous revendiquons un renforcement à la hauteur de 20 000 postes sur la mandature pour donner les moyens à la puissance publique et aux agents d'assurer correctement leur mission contre les intérêts privés confiscatoires et de court terme, pour répondre à la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux, lesquels sont fortement liés.

Cela représente moins de 2 % d'augmentation dans les 50 milliards de budgets, alors que la masse salariale est actuellement de moins de 5 %. C'est tout à fait soutenable. Refuser d'augmenter les effectifs relèverait d'un choix idéologique et non d'une démarche rationnelle et motivée par un objectif sincère. En cette période de préparation du budget 2023, nous escomptons bien que vous nous confirmiez que vous avez obtenu la validation par Bercy de cette orientation.

Nous revendiquons également le maintien de la formation initiale et continue des agents. La récente décision de fermer l'ENTE marque au contraire le renoncement à recruter et former des agents et la pérennité des compétences versus des recrutements précaires et serviles. Difficile alors d'assurer une pérennité de l'action de l'État dans un cadre de portage d'action de fond et dans la durée concernant les politiques écologiques. Est-ce à cela que se résume la planification écologique portée par la première ministre ?

Créer des emplois, c'est redonner les moyens d'action aux services, mais il est aussi indispensable de reconstruire la chaîne hiérarchique Administration Centrale / échelon régional / échelon départemental. A ce propos le rapport du Sénat sur la DDI est sans concession. Les économies d'échelle n'ont pas été réinvesties dans les moyens techniques et de production. C'est pourquoi il faut revenir sur cette restructuration qui n'est en fait qu'une déstructuration, et redonner les moyens opérationnels aux services départementaux.

Il est également indispensable que le ministère assume le lien avec les établissements publics. Il n'est pas acceptable qu'ils servent de laboratoires expérimentaux de la précarisation avec le recours grandissant de contractuels et qu'ils soient pressurés comme des sous-traitants. L'exemple du troc d'effectif contre un gros calculateur à MétéoFrance est lamentable. La suppression des observateurs de proximité ne sera pas compensé dans les faits par des modélisations à l'anglo-saxonne. On pourrait aussi citer l'ONF où il n'y a plus assez d'agent pour surveiller le milieu alors que les 3/4 des forêts sont privées. Résultat au nom d'une rentabilité mercantile, l'entretien des plantations n'est plus assuré et le moindre départ de feu conduit à des incendies gigantesques. Comble de l'ironie, au nom de la rentabilité, ces exploitants peu scrupuleux demandent l'aide de la nation pour limiter les pertes ! Il y a aussi VNF, le CEREMA, les Parcs nationaux, l'ADEME, l'OFB récemment créé qui sert de vitrine et de bonne conscience mais ne tardera pas à être réduit et pressuré ... En l'espèce, nous attirons aussi votre attention sur les accords et projets d'accord à venir suite à négociation. Le fait que les Établissements Publics n'y soient pas contraints, ce qui exclut 20 000 agents, est de nature à remettre en cause nos engagements, par exemple sur le télétravail, et incite à la prudence concernant les négociations sur les droits à la déconnexion, l'action sociale, la mutuelle ...

Plus les effectifs diminuent, plus les tensions augmentent dans les services avec parfois un management toxique. Systématiquement la CGT met en évidence ces comportements délétères, alerte et saisi les instances ad hoc. A chaque fois, l'institution répond par la répression syndicale, transformant les lanceurs d'alerte en causeur des troubles du service. Les inspections à charge n'objectivent pas les difficultés rencontrées par les agents, elles

(...)

opèrent en marge de la loyauté pour couvrir les états de faits coupables et charger ceux qui les dénoncent. Le Président de la République l'a exprimé dans son discours de clôture du Beauvau de la sécurité : une inspection générale n'est pas une autorité administrative indépendante. Plus grave encore, les règles élémentaires de procédure ainsi que le contradictoire ne sont pas respectés sous couvert d'anonymat et de protection des témoins. Le Président de la République s'est engagé à rendre publics les rapports d'inspection de la Police et de la Gendarmerie. Nous revendiquons qu'il en soit de même pour notre ministère. Pour la CGT, il y a lieu en la matière de revisiter d'urgence les postures et de faire cesser l'acharnement ou alors, nous ne sommes plus en République ni dans un État de droit. Sachez Monsieur le Ministre qu'en l'espèce, la CGT ne s'interdira rien dès lors qu'il s'agit de défendre nos camarades crapuleusement discrédités, y compris en médiatisant et exposant publiquement ces méfaits. Soyez aussi assuré que les hauts fonctionnaires qui fomentent des procès kafkaïens et sanctionnent injustement, auront à répondre de leurs actes.

Alors que l'encre de la loi 3DS n'est pas encore sèche, la première ministre a annoncé une nouvelle décentralisation dans son discours de politique générale.

Il faut avoir un sacré culot et beaucoup d'aplomb pour vanter les mérites du transfert de la décrépitude de l'État aux collectivités. Dans le domaine routier la France est passée en 10 ans de la 1^{ère} à la 19^{ème} place pour la qualité de ses routes, à cause notamment du sous-investissement de l'État. Il faudrait actuellement investir 1,2 milliard d'euros par an pour tenter de régénérer le réseau des infrastructures nous n'en sommes qu'à 900 millions ! Il n'y aura pas 300 de plus à injecter en changeant simplement le niveau de décision ! Il en va de la sécurité des usagers. Mais nous reconnaissons bien là la matrice idéologique de la première ministre qui lorsqu'elle sévissait au ministère n'a eu que pour seul fait d'arme le prolongement des concessions autoroutières dont tout le monde s'accorde à reconnaître que c'était une erreur.

Dans le secteur maritime, nous solliciterons le secrétaire d'État à la Mer. Alors que notre organisation s'est opposée il y a 10 ans à la délégation du contrôle de la sécurité des navires aux sociétés privées, on nous objectait alors que le pavillon français était classé au premier rang mondial pour sa sûreté, le respect de l'environnement et des règles sociales. Une décennie de délégation plus tard, le pavillon France vient de dévisser en juillet dernier à la 27^{ème} place sur un classement de 70 pays. Quelle honte quand, dans le même temps, les bénéfices du secteur maritime se comptent en milliards pour le premier semestre 2022. La CGT vous demande de diligenter un audit paritaire avec participation des organisations syndicales sur ce sujet.

Dans le secteur aérien, nous solliciteront le ministre délégué chargé des transports, car nous avons de fortes préoccupations quant aux effectifs de la DGAC et au virage écologique de la filière aéronautique.

Nous avons aussi Monsieur le ministre, de fortes préoccupations en matière salariale. La revalorisation indiciaire de 3,5 % est bien inférieure au coût de la vie, vu l'augmentation croissante chaque mois de l'inflation. Mais plus encore cette revalorisation n'est pas appliquée aux 30 % à 40 % de primes qui composent nos salaires. En net on est donc à 2,5 % ! Nous revendiquons une intégration des primes à caractère de complément salarial dans le traitement brut et une revalorisation indiciaire à hauteur de 20 % pour rattraper le décrochage des salaires depuis 20 ans par rapport au niveau de la vie.

Pour conclure, n'en prenez pas ombrage M. le ministre, mais vous partagez les responsabilités et les décisions avec la ministre de la transition énergétique et surtout avec la première ministre sous l'égide de l'Élysée. C'est pourquoi, nous revendiquons également de discuter avec ceux qui ont une influence prépondérante sur les politiques et les services chargés de les mettre en œuvre, au cabinet de Mme Borne et à l'Élysée. Ceci ne vous dédouane nullement et notre organisation restera mobilisée face à vous pour défendre les missions de service public, les emplois, les rémunérations et les conditions de travail. En premier lieu, nous tiendrons le cap dès lors qu'il s'agira d'établir un nouvel agenda social, qui devra prendre effet dès 2023.

Merci de votre attention et de vos réponses.